

220069 - Elle veut étudier la médecine et pourrait être parfois invitée à retirer son voile

question

Je suis favorable à l'idée selon laquelle la femme doit se couvrir le visage et les mains. Ceci pose un problème car je veux m'inscrire à la Faculté. Je suis en train de rechercher un endroit sans mixité ou , au moins, où le pourcentage de filles est supérieur à celui des garçons afin de réduire les sources de tentation dans la mesure du possible. J'ai déjà constaté beaucoup de maux liés à la mixité. Ces maux ne m'ont pas affectée personnellement mais ils ont touché des gens de mon entourage. J'étudie en ce moment dans une école mixte qui interdit le port du voile et concrétise au plus haut point la tentation dont je viens de parler. Mais je prends des précautions et porte le voile en dehors de l'école.

Nul doute que je trouverai une Faculté qui tolère le niqab et les gants. Je n'en crains pas moins qu'on en arrive à me demander le retrait de mon voile notamment pendant des applications pratiques qui accompagnent l'usage de matières surchauffées ou en cas de vérification d'identité et consorts. Ici se pose cette question: puis-je négocier dans ces cas? Qu'en serait-il si j'étudiais la médecine, notamment la gynécologie. Il est indubitable que ceux qui s'occupent de ces spécialités n'acceptent pas le port du voile. Ne commettrais-je un péché si j'ôtai le voile pendant les cours, même en présence d'hommes? Ou m'est-il permis d'enlever le voile, étant donné mon intention de choisir une spécialité qui profite aux femmes musulmanes?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, la mixité entre hommes et femmes dans les lieux d'éducation et du travail et d'autres domaines comportent des dangers et

de nombreux dégâts. Beaucoup de dégâts et de préjudices claires et incontestables en ont résulté.

Cheikh al-islam, Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit:

«La mixité entre hommes et femmes est comme le mélange entre le feu et le bois.» Extrait d'al-istiqama (1/361).

Voir pour plus d'informations la réponse donnée à la question

n° [1200](#). Vous devez chercher un endroit sans mixité entre hommes et femmes.

Deuxièmement, la couverture du visage et des mains par la femme fait l'objet d'une divergence de vues au sein des ulémas. L'avis le mieux argumenté et adopté dans ce site est qu'il faut les couvrir sur la base d'arguments déjà expliqués en détails dans la fatwa n° [11774](#).

Troisièmement, l'apprentissage de la médecine est une obligation communautaire. Ce statut s'applique particulièrement en ce qui concerne l'apprentissage de la gynécologie par la femme et le métier de sage femme afin d'assurer l'existence de femmes médecins musulmanes pouvant éviter aux femmes le mal que constitue l'exposition de leur nudité aux médecins.

Si vous ne pouvez avoir la possibilité d'étudier la médecine qu'en vous découvrant le visage parfois, il n'y a aucun inconvénient à le faire puisque l'obligation de se cacher le visage fait l'objet d'une divergence au sein des ulémas. Des ulémas ont autorisé en matière d'enseignement des choses plus graves relatives à l'exposition et à l'examen tangible des parties intimes (de la femme) et d'autres comme il est déjà expliqué dans la fatwa n° [169979](#).

Cependant, vous devez vous empresser à remettre votre voiler dès la disparition de la cause de son

enlèvement et à réduire les occasions de mixité et des contacts avec ceux auxquels vous avez à vous frotter.

Allah le sait mieux.